

DEC141733DR02

**Décision portant nomination de Mme Julie Legoupi aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7618 intitulée Institut d'écologie et des sciences de l'environnement de Paris**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire n° MFPPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20/12/2013 portant renouvellement de l'unité mixte n°7618 intitulée Institut d'écologie et des sciences de l'environnement de Paris et nommant M. Luc Abbadie en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du comité de direction en date du 28/03/2014 ;

Considérant que Mme Julie Legoupi a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Université Pierre et Marie Curie du 22/05/2012 au 14/06/2012 (39 heures),

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Julie Legoupi, assistant ingénieur, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°7618 intitulée Institut d'écologie et des sciences de l'environnement de Paris, à compter du 01/01/2014.

Mme Julie Legoupi exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Julie Legoupi est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 08/07/2014

Le directeur de l'unité  
Luc Abbadie

Visa de la déléguée régionale du CNRS  
Christine d'Argouges

Visa du président de l'Université Pierre et Marie Curie  
Jean Chambaz